



RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Ministère Délégué Chargé
de la Décentralisation



PLAN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
TADJOURAH



2021-2025

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
COMPOSITION DU COMITE DE PLANIFICATION.....	4
I. Présentation de la région.....	5
1. Profil historique.....	5
2. Situation géographique.....	6
3. Caractéristiques physiques et naturelles.....	6
4. Population.....	7
5. Occupation des habitants.....	7
6. Infrastructures communautaires fonctionnelles.....	8
6.1 Etablissements scolaires.....	8
6.2 Structures de santé.....	9
6.3 Infrastructures sportives et culturelles.....	9
6.4 Infrastructures hydrauliques.....	10
7. Organisation socio-économique.....	12
8. Organisation administrative.....	13
II. Participation des populations aux étapes de la décentralisation.....	17
1. Participation aux Ateliers/foras dans les sous-préfectures.....	17
1.1 Dorra.....	17
1.2 Adailou.....	17
1.3 Randa.....	17
1.4 Lac Assal.....	18
1.5 Secteur Mabla.....	18
1.6 Tadjourah-Ville et périphérie.....	18
2. Ateliers/forum au niveau régional.....	18
III. Etat actuel du développement de la région.....	19
1. Les atouts du développement local.....	19
1.1 Les principaux atouts.....	19
1.2 Problèmes et pistes de solution.....	19
IV. Analyse des pistes de solution par secteur.....	23
V. Diagnostic institutionnel, organisationnel et financier.....	29
1. Diagnostic institutionnel.....	29
2. Fonctionnement de l'administration régionale.....	29
3. Gestion financière – Mobilisation des ressources par nature.....	31
VI. Vision et orientation stratégiques.....	32
1. Vision de développement.....	32
2. Orientations stratégiques.....	32
3. Cohérence avec les stratégies nationales, continentales et internationales.....	33

VII.	Matrice des actions prioritaires.....	35
VIII.	Stratégie de mise en œuvre.....	60
IX.	Suivi-évaluation	60
X.	Annexe	62

SIGLES ET ABREVIATIONS

- ADDS** : Agence Djiboutienne de Développement Social
- ADR** : Agence Djiboutienne des Routes
- AGR** : Activités Génératrices des Revenus
- AL** : Autorités Locales
- AMU** : Assurances Maladies Universelles
- ANCLD** : Association Nationales des Collectivités Locales Djiboutiennes
- ANEFIP** : Agence Nationale de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle
- ANPH** : Agence Nationale des Personnes Handicapées
- ANPI** : Agence Nationale de la Promotion de l'Investissement
- BAN** : Bibliothèques et Archives Nationales
- CCDR** : Comité de Coordination du Développement Régional
- CERD** : Centre d'Études et de Recherches de Djibouti
- CEST** : Conseil Économique et Social de la Région de Tadjourah
- CGE** : Comité de Gestion de l'Eau
- CLE** : Centre de Leadership et d'Entreprenariat
- CMHT** : Centre Médico-Hospitalier de Tadjourah
- CoPil** : Comité de Pilotage
- CoPlan** : Comité de Planification
- CPEC** : Caisse Populaire d'Épargne et de Crédit
- CR** : Conseil Régional
- CRT** : Conseil Régional de Tadjourah
- DAGR** : Direction de l'Administration Générale et de la Règlementation
- DAF** : Direction de l'Agriculture et des Forêts
- DHR** : Direction de l'Hydraulique Rurale
- DP** : Direction de la Pêche
- EDD** : Electricité de Djibouti
- INAP** : Institut National de l'Administration Publique
- MAEPE-RH** : Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche, de l'Eau, chargé des Ressources Halieutiques
- MASS** : Ministère des Actions Sociales et des Solidarités
- MCT** : Ministère du Commerce et du Tourisme
- MDCD** : Ministère Délégué chargé de la Décentralisation

MEDD : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

MEFI : Ministère de l'Économie et des Finances, chargé de l'Industrie

MJC : Ministère de la Jeunesse et de la Culture

MFF : Ministère de la Femme et de la Famille

MI : Ministère de l'Intérieur

MS : Ministère de la Santé

MTFPS : Ministère du Travail, de la Formalisation et de la Protection Sociale

MVUH : Ministère de la Ville, de l'Urbanisme et de l'Habitat

ONEAD : Office National de l'Eau, de l'Assainissement de Djibouti

ONTD : Office National du Tourisme de Djibouti

OSC : Organisation de la Société Civile

PBS : Personnes à Besoins Spéciaux

PNG : Plan National Genre

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

RTD : Radiodiffusion, Télévision de Djibouti

SDAU : Schéma Directeur de l'Aménagement Urbain

SES : Secrétariat d'État aux Sports

STD : Services Techniques Déconcentrés

COMPOSITION DU COMITE DE PLANIFICATION

NOMS	STRUCTURE	FONCTION
HABIB DJILANI	Préfecture de Tadjourah	1 ^{er} Préfet-adjoint
ROBLEH MOUSSA	Conseil Régional de Tadjourah	Secrétaire-Général
HOUMED HASSAN	Conseil Régional de Tadjourah	Ingénieur Génie Civil
OUMMA HAMADOU ALI	Ministère Délégué chargé de la Décentralisation	Employée (PF du MDCC au sein du CoPlan)
IDRISS MOHAMED	Consultant en charge de l'élaboration du PDR	

I. Présentation de la région

1. Profil historique

Le sultanat de Tadjourah (on trouve aussi la graphie Tadjoura) est une ancienne entité politique afar de la Corne de l'Afrique. Il se situait dans la partie nord-ouest du territoire devenu en 1977 la République de Djibouti.

Le sultanat de Tadjourah est fondé au XV^{ème} siècle selon des récits afars. Au XIV^{ème} siècle, son territoire aurait été sous l'autorité des dirigeants de Zeila.

En 1875, l'Égypte, qui a obtenu de l'empire ottoman la souveraineté sur les côtes occidentales de la mer Rouge, lance une offensive sur l'intérieur de la Corne. Une troupe part de Tadjourah sous la direction du Suisse Werner Munzinger. Cette armée est écrasée vers Afambo, mais des troupes égyptiennes restent ensuite présentes à Tadjourah.

Le 21 septembre 1884, le sultan de Tadjourah, « Hamed ben Mohamed (...) s'engage à ne signer de traité avec aucun autre pays sans l'assentiment du Commandant d'Obock », ce qui en droit international (principalement européen alors) de l'époque est interprété comme l'acceptation d'un protectorat français. Le 17 novembre 1884, lendemain du départ des troupes égyptiennes, la ville de Tadjourah est formellement occupée par la France.

Par décret du 20 mai 1896¹, la Colonie d'Obock devient Côte Française des Somalis, avec Djibouti comme Chef-lieu. 2 districts sont ensuite constitués par arrêté du 12 février 1914 : le district Issa et le district Dankali.

Le Sultanat de Tadjourah est de fait intégré au district Dankali tout comme le territoire des Debné (arrêté du 7 novembre 1916).

Des postes administratifs sont établis à Tadjourah, Obock et Gobad-Dikkil par arrêté du 25 mars 1927, ce qui aura pour conséquence la suppression des districts issa et danakil par un arrêté, le 6 novembre 1928.

Les 3 postes vont alors constituer ce qu'on appellera le Cercle des Adaels (arrêté du 24 décembre 1930), avec comme Chef-lieu Tadjourah (arrêté 17 février 1932).

Le Cercle de Tadjourah ne sera constitué qu'en 1939, en même temps que le Cercle d'Ali-Sabieh (arrêté du 19 janvier 1939) et le restera jusqu'à l'indépendance du pays le 27 juin 1977. Après cela, le Cercle de Tadjourah devient le District de Tadjourah et depuis 2002, la Région de Tadjourah, en vertu de la Loi n°174/AN/02/4^{ème} L du 7 juillet 2002 portant décentralisation et statut des Régions.

¹ Voir site de l'ANOM (Archives Nationales d'Outre-Mer)

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/geo.php?lieu=C%C3%B4te+fran%C3%A7aise+des+Somalis> ou <https://recherche-anom.culture.gouv.fr/>

2. Situation géographique

La **région de Tadjourah** est située au nord du pays, elle a une superficie de 7 300 km². La région est bordée par l'Éthiopie à l'ouest et l'Érythrée au nord/nord-ouest, la région d'Obock au nord-est, les régions de Dikhil et d'Arta au sud et par le Golfe de Tadjourah à l'est.

Carte satellitaire de la région de la région de Tadjourah



3. Caractéristiques physiques et naturelles

Le territoire régional est traversé par une chaîne montagneuse, avec les trois massifs du Mont Goda, Mont Mabla et Moussa-Ally. Les altitudes varient entre -150 mètres (Lac-Assal) et 2020 mètres (Moussa-Ally).

La Région compte un littoral long de plus d'une centaine de kilomètres. Elle est constituée en bord de mer par un ensemble de plages et de platiers abrasés dans des massifs coralliens.

La zone boisée du massif de Mabla, culminant à plus de 1 000m et abritant une forêt, constitue la frontière naturelle de la Région de Tadjourah avec la région d'Obock.

Quant au climat, la Région connaît une saison pluvieuse de novembre à avril. Les mois de mai, juin, et octobre sont les plus secs. Les précipitations annuelles (400 mm) y sont nettement supérieures à la moyenne nationale (150 mm).

La température moyenne est estimée à 30,2°C

Ce qui confère un climat assez spécifique à cette Région, c'est la combinaison des zones montagneuses et des influences marines. Ces conditions expliquent et rendent possible l'existence et la prédominance de l'élevage bovin dans le Goda et le Mabla.

4. Population

Le taux annuel d'accroissement de la population de la Région devant correspondre au taux national, à savoir environ 2,8% par an, elle serait de 119 922 habitants en 2021, si on fait une extrapolation à partir des données de l'Annuaire Statistique 2017 de la DISED. Ce qui représente plus de 10% de la population nationale.

À partir des extrapolations des données dans ce même annuaire quant à la répartition géographique de la population, nous obtenons :

	Nombre	%
Population urbaine ordinaire :	16 815	14%
Population rurale sédentaire :	32 479	27%
Population nomade :	66 945	56%
Population particulière :	3 683	3%
TOTAL	119 922	100 %

5. Occupation des habitants

Statut dans l'activité	Au sens où chômeur désigne tout <u>actif disponible n'ayant pas un emploi et étant à la recherche d'un emploi (sens strict)</u>	Au sens où chômeur désigne tout <u>actif disponible n'ayant pas un emploi et étant ou pas à la recherche d'un emploi (sens large)</u>
Actif occupé	16,5 %	16,5 %
Chômeur	3,4 %	17,0 %
Inactif	80,1 %	66,5 %
Taux d'activité	19,9 %	33,5 %
Taux de chômage	17,1 %	50,8 %

Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	0,7%
Cadre moyen, agent de maîtrise	12,3%
Employé, ouvrier qualifié	9,8%
Employé, ouvrier semi qualifié	22,8%
Manceuvre	3,7%
Apprenti ou stagiaire payé	1,7%
Employeur ou associé	2,4%
Travailleur pour compte propre	40,1%
Aide-familial	6,5%
Total	100%

Statut dans l'activité des personnes de 15 ans ou plus. Source : Annuaire statistique DISED 2017

6. Infrastructures communautaires fonctionnelles

6.1 Etablissements scolaires²

a. Public francophone

	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignants	Ratio élève/maître
Préscolaire	5	154 (dont 78 filles)	6	25,6
Enseignement de base (primaire)	32	4021 (dont 1734 filles)	167 (dont 14 femmes)	30 ³
Enseignement moyen (collège)	6	2110 (dont 940 filles)	82 (dont 11 femmes)	26
Enseignement secondaire général (lycée)	2 ⁴	621	49 (dont 10 femmes)	13
Enseignement secondaire technique ⁵	02	362	43 (dont 09 femmes)	40

Les données de l'école gérée par SOS Village Tadjourah ne figurent pas dans l'annuaire statistique du MENFOP.

b. Arabophone

	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignants	Ratio élève/maître
Enseignement de base (primaire)	1	207 (dont 121 filles)	18 (dont 05 femmes)	11,5
Enseignement moyen (collège)	1	78 (dont 45 filles)	20 (dont 06 femmes)	4
Enseignement secondaire général (lycée)	1	45	16 (dont 04 femmes)	3

² Les données sont fournies par l'annuaire statistique 2020-2021 du MENFOP

³ Le ratio élève/maître passe à 24 si l'on inclut les maîtres arabisants

⁴ Cela ne prend pas en compte le lycée de Adailou ouvert durant l'année scolaire 2021/2022

⁵ Y compris le Centre d'Apprentissage CARDJIN

Il s'agit du seul centre islamique de Tadjourah. Les madrassas de Balho et de As-Sourat ne sont pas répertoriées et leurs données ne figurent pas dans l'annuaire 2020-2021 du MENFOP.

6.2 Structures de santé

Structures	Nombre
Centre Médico-Hospitalier	1
Poste de santé	11
Pharmacie communautaire	1
Pharmacies de dépôt	11
Pharmacie privé	1

Personnel	Nombre
Médecin généraliste	4
Dentiste	1
Gynécologue	1

TSS ⁶ infirmier DE ⁷	29
TSS sage-femme DE	7
Matrone	11
Infirmier auxiliaire	0
Aide infirmier	10
Aide soignant	10
Agent de Santé Communautaire	18
TSS préparateur Pharmacie	2
TSS Laborantin	1
TSS Radiologie	2
TSS Ophtalmologie	6
TSS ORL	2
TSS Psychiatrie	1
APS	0
Agent d'hygiène	1
Femme de ménage	1
Agent de Sécurité	5
Chauffeur	9
Nutrition	5
Cuisinier	5
Agent Administratif	0
Entretien	1
Électricité	2
Autres	1
TOTAL	135

6.3 Infrastructures sportives et culturelles

⁶ TSS : Technicien Supérieur de Santé

⁷ Diplômé d'État

Infrastructures	Nombre	Localités
CDC	5	Tadjourah-ville, Randa, Adaïllou, Dorra
Complexe sportif	2	Tadjourah-ville et Day
Terrain multi-sport	3	Dorra, Randa,
Terrain de football ⁸	10	Tadjourah-ville, Adaïllou, Dorra, Sagallou, Itki, Randa, Day, Balho

Données recueillies par le CoPlan lors des ateliers DSEL

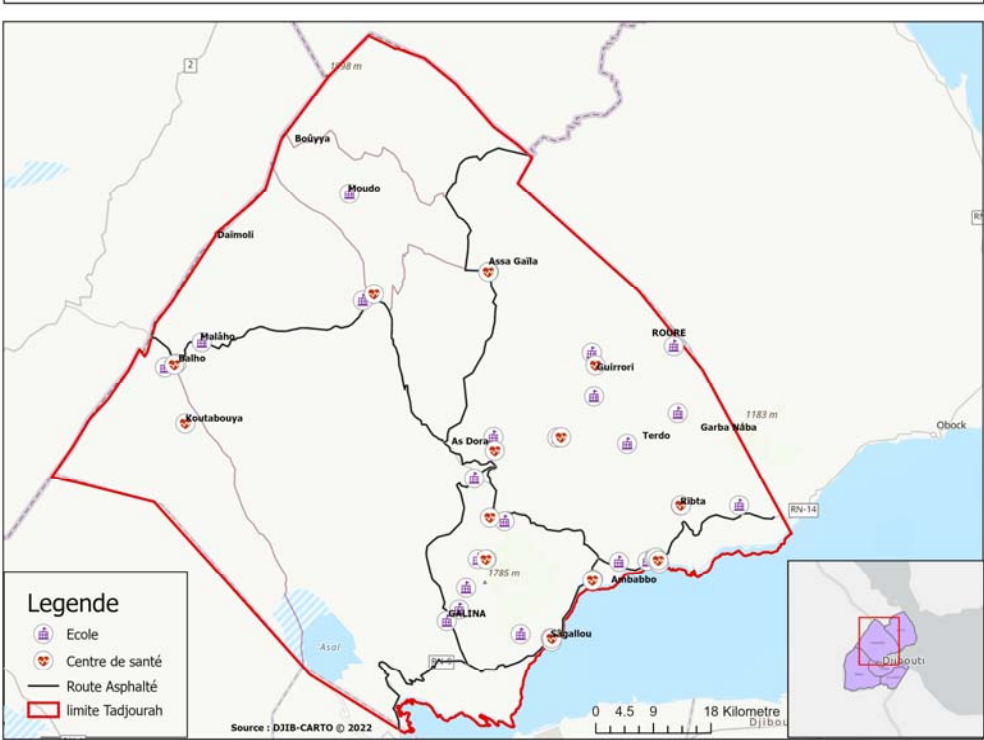
6.4 Infrastructures hydrauliques

Sous-préfecture	Nombre de point d'eau	Forage	Puits	Citerne enterrée	Source
Adaïllou	124	6	96	17	5
Dorra	16	4	12	0	0
Lac-Assal	3	1	2	0	0
Randa	100	7	68	5	20
Tadjourah	136	9	121	0	6
TOTAL	379	27 (7%)	299 (79%)	22 (6%)	31 (8%)

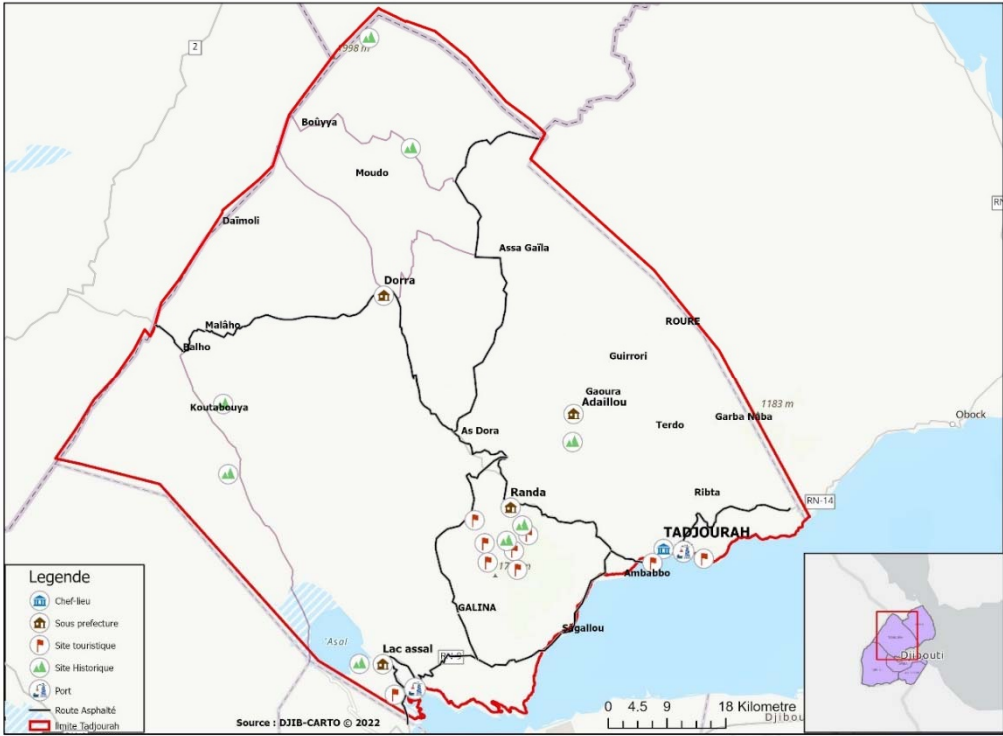
Source : CERD

⁸ Seul Tadjourah-ville dispose d'un terrain de foot digne de ce nom, avec du gazon synthétique. Les autres sont ce que l'on appelle des plateformes, c'est-à-dire des espaces sablonneux aménagés, avec de poteaux ou pas dans les buts.

Carte des infrastructures de base de la région de Tadjourah



Carte des lieux d'intérêts de base de la région de Tadjourah



7. Organisation socio-économique

L'économie régionale est très largement tributaire des activités commerciales (formelles et informelles), c'est-à-dire la vente des biens et des marchandises. On y trouve ainsi des boutiques et magasins d'alimentation générale, des échoppes, des restaurants et des gargotes, des points de ventes des habits, des vendeurs et vendeuses de khat, des emplacements temporaires de street food ou cuisine de rue (aux bords des routes le plus souvent), des vendeuses de café traditionnel, des vendeuses de gaqambo, et des vendeuses de lait naturel (chèvre, vache et chamelle).

Quant au secteur industriel, on ne peut citer, malheureusement, que la seule usine d'embouteillage de l'eau minérale « Eau de Tadjourah/TAYSE LEE ».

Industrie	Localisation
Usine d'eau minérale	PK9, Préfecture de Tadjourah

La Région compte aussi quelques infrastructures hôtelières (hébergement et restauration) qui, bien encadrées et soutenues, peuvent accompagner son développement socio-économique.

Structure	Quantité	Localisation
Complexe	1	Day
Auberges	2	Tadjourah-ville
Chambres d'hôtes	1	Tadjourah-ville

Le secteur du tourisme devait (et devra) être un des principaux leviers du développement de la Région de Tadjourah au vu de son potentiel touristique. Mais, faute d'infrastructures et des services de qualité, la Région ne peut pas (pour le moment) tirer pleinement profit du tourisme. Il existe tout de même des structures touristiques qui essaient de tirer leurs épingles du jeu :

Sites	Localisation	Hébergement
Les Sables Blancs	Tadjourah-ville	1
Bankoualé	Bankoualé	2
Campement	Day	1

Le secteur portuaire représente aussi un atout majeur soutenir l'économie régionale avec le Port de Tadjourah (couplé au corridor Tadjourah-Balho-Ethiopie) et le Port minéralier du Goubet. Mais le secteur peine pour le moment à exprimer tous ses potentiels pour accentuer la croissance économique de la Région de Tadjourah.

Ports	Site	Ss-Préfecture	Services
Port de Tadjourah	Tadjourah-ville	Tadjourah	Fer Charbon
Port de Goubet	Goubet el Kharab	Lac-Assal	Extraction et exportation de minerais

L'autre secteur stratégique qui peut revêtir une importance capitale pour le développement socio-économique de la Région de Tadjourah, c'est bien le secteur de la pêche. Mais, faute d'investissements et d'accompagnement véritable (formations, matériels et équipements, circuit de commercialisation, opérateur, etc...), les retombées financières et économiques de ce secteur demeurent pour le moment faible, voire caduque.

Enfin, il est à noter l'existence de quelques opérateurs financiers pour accompagner tant bien que mal les activités économiques dans la Région :

Opérateurs	Activité	Localisation
BCI-MR	Banque	Tadjourah-ville
Salaam African Bank	Banque	Tadjourah-ville
East African Bank	Banque	Tadjourah-ville
CPEC	Caisse de Micro-finance	Tadjourah-ville

8. Organisation administrative

La Région est administrée par un Conseil Régional et une Préfecture et ce, de façon complémentaire.

Le Conseil Régional de Tadjourah

Le fonctionnement, l'organisation et les rôles des Conseils Régionaux sont encadrés par les textes suivants :

- *Loi n°174/AN/02/4^{ème} L du 7 juillet 2002 portant décentralisation et statut des Régions ;*

- *Loi n° 139/AN/06/5^{ème} L du 04 février 2006 portant modification de la Loi n° 174/AN/02/4^{ème} L ;*
- *Loi n° 149/AN/11/6^{ème} L du 08 décembre 2011 portant modification de la Loi n° 174/AN/02/4^{ème} L du 7 juillet 2002 portant décentralisation et statut des Régions ;*
- *Décret n° 2007-0099/PR/MID du 03 mai 2007 portant transfert et répartition de compétences entre l'État et les Collectivités Territoriales ;*
- *Décret n° 2007-0100/PR/MID du 03 mai 2007 relatif au Pouvoir des Préfets*
- *Arrêté n° 2003-0278/PR/MID du 19 avril 2003 portant création d'un nouvel arrondissement et délimitant les circonscriptions administratives ;*

Comme stipulé dans les textes susmentionnés, la Région de Tadjourah « est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière ». Elle est administrée par un Conseil Régional⁹ élu « au suffrage universel direct, dans les conditions fixées par la loi ».

Le Conseil Régional concourt « avec l'État, à l'Administration et à l'Aménagement du Territoire, au développement économique, social, sanitaire, scientifique et culturel ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie conformément aux compétences et aux ressources qui [lui] sont attribuées par la loi »¹⁰.

Le Conseil Régional est « composé de conseillères et de conseillers régionaux élus », et « est l'organe chargé de formuler les politiques et d'agir comme un corps délibérant au niveau de la région ».

Pour l'épauler dans ces tâches, le Conseil régional s'appuie sur un personnel administratif dont voici la liste :

- Un Secrétaire Général
- Une responsable de Communication
- Une responsable administrative et financière
- Deux secrétaires administratives
- Une juriste
- Un responsable du Centre de l'État Civil
- Quatre secrétaires d'État-Civil
- Deux standardistes
- Une archiviste
- Une traductrice
- Deux agents de sécurité (gardiens)
- Deux femmes de ménage

⁹ Terme consacré à partir de 2011, dans l'Article 1^{er} de la Loi n° 149/AN/11/6^{ème} L, en remplacement du terme « Assemblée Régionale »

¹⁰ Article 1 de la Loi n° 174/AN/02/4^{ème} L

La Préfecture et les Sous-préfectures

En termes d'organisation administrative et territoriale, la région comporte depuis 2003, une préfecture (dont le chef-lieu est la ville de Tadjourah) et quatre sous-préfectures à savoir Randa, Lac Assal, Adaïllou et Dorra et une collectivité territoriale.

La Préfecture de Tadjourah est administrée par un Préfet aidé par des Préfets-adjoints (Tadjourah- ville) et suppléé par des Sous-préfets dans les 4 Sous-préfectures.

Le rôle, les pouvoirs et les attributions du Préfet sont essentiellement définis dans le Décret n°2007- 0100/PR/MID du 03 mai 2007 relatif au Pouvoir des Préfets.

« Les représentants de l'État auprès des collectivités territoriales prennent respectivement la dénomination de : Préfet de région et de sous-préfets dans les régions, Préfet de Djibouti ville dans la ville de Djibouti, et sous-Préfet dans les communes de Djibouti ville.

Les préfets sont dépositaires de l'autorité de l'État.

Ils ont la charge des intérêts nationaux et du respect des lois.

Ils représentent l'ensemble du gouvernement dans leurs circonscriptions administratives respectives. Ils veillent à l'exécution des règlements et des décisions gouvernementales.

Les préfets sont sous la tutelle directe du Ministre de l'intérieur et de la décentralisation.

Ils suivent, sous l'autorité des Ministres et dans les conditions définies par le présent Décret, les services déconcentrés des administrations civiles de l'État »¹¹.

Dans les articles 4, 5 et 6 dudit décret, il est clairement et explicitement fait mention du rapport et des relations entre le Préfet des Régions et le Conseil Régional :

« Article 4 : Les préfets assurent le contrôle à posteriori sur les actes et les décisions des organes élus de la région dans les conditions prévues par la Loi ».

« Article 5 : Les préfets coordonnent les activités des services techniques déconcentrés de l'État placés sous leurs autorités ».

« Article 6 : Les Préfets disposent d'un pouvoir de contrôle de légalité à posteriori, ainsi, ils peuvent saisir le tribunal administratif pour une décision qu'ils estiment contraire à la légalité, éventuellement par une procédure d'urgence lorsqu'il y a, par exemple, atteinte à une liberté publique. La saisine du juge ne suspend pas la décision déferée ».

¹¹ Article 1 du décret n°2007-0100/PR/MID du 03 mai 2007 relatif au Pouvoir des Préfets.

Carte satellitaire de la région de la région de Tadjourah



II. Participation des populations aux étapes de la décentralisation

1. Participation aux Ateliers/foras dans les sous-préfectures

1.1 Dorra

Localité/Zone	Hommes	Femmes	TOTAL
Andabba	2	0	2
Balho	4	2	6
Malaho	1	1	2
Mounkour	1	0	1
Bouyya	3	0	3
Dorra-village	10	0	10
Forage	4	0	4
Madgoul	2	0	2
Mouddo	2	0	2
Firo	2	0	2
Hagandeh	1	0	1
Hanabtou	2	0	2
Doubteh	3	0	3
TOTAL	37	3	40

1.2 Adailou

Localité/Zone	Hommes	Femmes	TOTAL
Adaïllou-	11	1	12
AdoylaEssalo	5	0	5
Dafeynatou	7	1	8
Bora	3	0	3
Guirori	4	0	4
Assa-Geyla	7	1	8
	37	3	40

1.3 Randa

Localité/Zone	Hommes	Femmes	TOTA
Ableh-Randa	4	1	5
Amisso	1	0	1
Ardo	3	1	4
Bankoualé/Ditti	1	0	1
Bobo-Af	0	1	1
Bolli	4	3	7
Day	4	1	5
Ewali	1	1	2
Garassou	1	0	1
Halou/Gab	2	2	3
Magaleh	2	0	2
Randa-	5	2	7
	28	12	40

1.4 Lac Assal

Localité/Zone	Hommes	Femmes	TOTA
Douloul	2	0	2
Gallina	1	0	1
Hankatta	1	0	1
Ideyta	3	1	4
Itki	1	0	1
Lac-Assal	5	1	6
Makqa-Rassou	4	0	4
Sagallou-forage	3	0	3
Sagallou-village	11	2	13
GarsaléEqba/Hougo	1	0	1
Wea	3	1	4
	35	5	40

1.5 Secteur Mabla

Localité/Zone	Hommes	Femmes	TOTA
Ad-Bouyya	4	1	5
Ayri	3	1	4
Daley	3	2	5
Debelli	1	0	1
Debné	4	1	5
Gal'ela	4	1	5
Garbanaba	3	1	4
Ripta	3	1	4
Rouelli/Ras-Ali	3	1	4
Terdo	2	1	3
	30	10	40

1.6 Tadjourah-Ville et périphérie

Localité/Zone	Hommes	Femmes	TOTA
Assourat	3	2	5
Dafo/Ambabo	6	1	7
Dougoum	3	1	4
Kalaf	2	1	3
Tadjourah-ville	10	11	21
	24	16	40

2. Ateliers/forum au niveau régional

Sous-préfecture	Hommes	Femmes	TOTA
Tadjourah-	24	16	40
Secteur Mabla	30	10	40
Lac-Assal	35	5	40
Randa	28	12	40
Adaïllou	37	3	40
Dorra	37	3	40
	191	49	240

III. Etat actuel du développement de la région

1. Les atouts du développement local

1.1 Les principaux atouts

- Port de Tadjourah
- Corridor Tadjourah-Balho
- Façade maritime de plusieurs centaines de kilomètres
- Climat et paysages propices aux activités touristiques
- Climat, altitudes, terres arables propices à l'agropastoralisme
- Population jeune
- Lac-Assal : éolienne, géothermie, port de Ghoubet

1.2 Problèmes et pistes de solution

Secteurs	Problèmes	Pistes de solution
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> - déscolarisation (notamment des filles) - vétusté et insalubrité des établissements scolaires - insuffisance et éloignement des écoles - délabrement, insuffisance voire manque de structure d'hébergement et de réfection - taux de scolarisation relativement faible - lacunes au niveau de la lecture et de l'expression-orale - défaut de structure AEPHA 	<ul style="list-style-type: none"> - réduire le phénomène de déscolarisation et/ou de décrochage scolaire - améliorer la capacité d'accueil des écoles - rapprocher les structures scolaires des zones d'habitation - rehausser le niveau des élèves en lecture et expression - opérationnaliser les structures de réfection au sein des écoles rurales - accès à l'eau et assainissement au sein des écoles
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - postes de santé insalubre, vétustes et délabrés - personnels soignants insuffisants - manque d'équipements médicaux - insuffisance de structures de santé - postes de santé éloignés des zones d'habitation - accès difficile aux soins et aux médicaments - difficulté d'évacuation des malades graves vers le CMHT 	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer la qualité des soins et des prises en charge des malades - rapprocher les centres de santé des populations - équiper les centres de soin et rendre disponible les médicaments dans les localités

Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - manque d'eau - manque de formation et de connaissances des agriculteurs - absence de circuit de commercialisation - accès difficile aux intrants agricoles - manque de structures de transformation des produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - augmenter le nombre des exploitations agricoles - soutenir le développement de l'agriculture locale - faire la promotion de l'agro-business - régler l'épineuse question de l'eau pour l'irrigation - encourager et accompagner les agriculteurs - promouvoir des techniques agricoles innovantes et résilientes
Élevage	<ul style="list-style-type: none"> - bétails non résistants aux changements climatiques - absence de circuit de commercialisation des produits - manque de structures de transformation des produits dérivés de l'élevage - absence d'organisations, de groupements d'éleveurs - raréfaction de pâturage (surpâturage) - maladie et pathologies des bétails 	<ul style="list-style-type: none"> - introduire des nouvelles races de ruminants résilients face aux changements climatiques - promouvoir des nouvelles techniques et méthodes d'élevage - mettre en place des structures de transformation des produits issus de l'élevage - protéger les bétails contre les maladies - veiller à l'hygiène des bétails et la sécurité des consommateurs - organiser la filière de l'élevage
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> - manque d'équipements et moyens - manque de circuit de commercialisation - manque de formation des pêcheurs - manque de structures de transformation des produits issus de la pêche 	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer les capacités des pêcheurs - organiser et structurer la filière de la pêche
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - sites difficiles d'accès - faible capacité d'accueil des infrastructures - manque d'organisation - manque de publicité et de communication - sites touristiques historiques non protégés - manque de formation et de moyens des opérateurs/prestataires 	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer l'accès aux sites touristiques - améliorer le standing et la qualité des services - renforcer la capacité des opérateurs - structurer et organiser le secteur touristique - faire la promotion et la publicité du tourisme local - améliorer la capacité d'accueil - promouvoir un tourisme écologique
Eau/assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - difficile accès à l'eau potable, notamment dans les zones reculées - problème de gestion des points d'eau - points d'eau en panne, vétustes - absence de réseaux d'assainissement et de traitement d'eaux usées (dans 	<ul style="list-style-type: none"> - faciliter l'accès à l'eau potable en mobilisant les eaux souterraines et celles de surface - rapprocher les points d'eau des habitations - opérationnaliser les points d'eau

Électricité	<ul style="list-style-type: none"> - accès très faible des populations rurales à l'électricité - très peu de points lumineux (éclairages publics) - pas d'accès à l'électricité pour les ménages vulnérables en milieu urbain - problème de gestion des centrales électriques en zone rurale 	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer l'accès des populations à l'électricité - améliorer la gestion des infrastructures électriques dans les localités - promouvoir l'électrification des localités - soutenir la mise en place d'éclairages publics
Jeunesse/sport	<ul style="list-style-type: none"> - vétusté des infrastructures sportives - manque d'infrastructures sportives dans les localités - manque de structures d'accompagnement, de formation et d'orientation professionnelles des jeunes - chômage des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - opérationnalisation des infrastructures sportives vétustes - mettre en place des nouvelles infrastructures sportives pour l'épanouissement des jeunes - créer et/ou réhabiliter des CDC - intensifier les formations
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - érosion et dégradation des sols - dégradation de la couverture végétale et de l'habitat naturel - pollution terrestre - inondations - prolifération des prosopis - manque de matériels et équipements de voirie pour la collecte des déchets et des ordures ménagères - manque de formation et d'implication des populations dans la protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la dégradation des sols, de la couverture végétale et de l'habitat naturel - mettre en place une gestion efficace des déchets et ordures ménagères - former et sensibiliser les populations à la protection de l'environnement
Culture	<ul style="list-style-type: none"> - méconnaissance de la culture et histoire locales - culture et histoire locales non sauvegardées 	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en place des structures de sauvegarde, de promotion et d'exposition de la culture et de l'histoire de la Région
Économie locale	<ul style="list-style-type: none"> - accès difficiles des commerçants et opérateurs économiques aux crédits financiers - infrastructures économiques pas très développées - vétusté des structures commerciales - manque de formation et de connaissances en matière de techniques et stratégies commerciales et entrepreneuriales - peu ou pas d'initiatives privées 	<ul style="list-style-type: none"> - développer des infrastructures économiques viables - soutenir et encourager les initiatives et investissements privés dans la Région - former les jeunes à la culture de l'entreprenariat - faciliter l'accès aux crédits
Télécommunications	<ul style="list-style-type: none"> - absence de couverture du réseau téléphonique GSM dans les localités reculées 	<ul style="list-style-type: none"> - étendre la couverture du réseau téléphonique aux localités reculées

Piste/désenclavement	<ul style="list-style-type: none"> - pistes menant vers certaines localités en très mauvaise état - routes dégradés à certains endroits - manque d'équipements de terrassement et de viabilisation des pistes - manque d'entretien régulier des pistes et routes 	<ul style="list-style-type: none"> - faciliter l'accès aux différentes localités de la Région - assurer l'entretien et la maintenance des pistes et des routes
(bonne) Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - les services du Conseil Régional non opérationnels dans les sous-préfectures - vétusté de certains services du CRT - pas de culture de redevabilité - faible participation des populations dans la démocratie locale - manque d'organisation et de structuration des OSC locales - absence de relation entre le CRT et les OSC - manque de formation des élus et du personnel du CRT pour mieux servir les populations 	<ul style="list-style-type: none"> - rapprocher les services du CRT des populations vivant dans les sous-préfectures - impliquer les populations dans la gestion des affaires régionales - structurer et organiser les OSC de la Région - renforcer les capacités des élus et du personnel du CRT

IV. Analyse des pistes de solution par secteur

Secteurs	Pistes de solution	Activités
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> - réduire le phénomène de déscolarisation et/ou de décrochage scolaire - améliorer la capacité d'accueil des écoles - rapprocher les structures scolaires des zones d'habitation - rehausser le niveau des élèves en lecture et expression - opérationnaliser les structures de réfection au sein des écoles rurales - accès à l'eau et assainissement au sein des écoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des écoles primaires - Réhabilitation des cantines scolaires - Construction des réfectoires - Construction de cantines scolaires (cuisine + réfectoire) - Construction et équipement de dortoir - Réhabilitation et équipement de dortoir - Construction de clôture des écoles - Réhabilitation des clôtures des écoles - Électrification (système solaire) des écoles rurales - Adduction des écoles rurales en eau potable - Construction des latrines dans les écoles rurales - Mise en place d'une médiathèque scolaire (bibliothèque + salle audiovisuelle) - Construction d'une école primaire, y compris électrification, clôture, latrines et adduction en eau - Extension des écoles primaires - Construction de collèges, y compris électrification, latrines, adduction en eau - Extension de collèges - Construction de Lycée d'Enseignement Général - Extension des établissements d'enseignement secondaire (lycées) - Soutenir la mise en place d'une structure universitaire à Tadjourah - Plaidoyer et appuyer la mise en place d'un mécanisme de financement (public, parapublic et/ou privé) des frais universitaires des étudiants - Recrutement de personnel pour les écoles (agents de sécurité et/ou d'entretien) - Mise en place de navettes scolaires - Mise en place de centres de formation professionnelle au profit des jeunes déscolarisés - Mise en place d'un mécanisme effectif de gestion et de suivi des établissements scolaires <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des latrines scolaires - Mise en place des jardins scolaires - Construction d'un logement de fonction au sein des écoles - Mise en place d'une aire de jeux au sein des écoles rurales

<p style="text-align: center;">Santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer la qualité des soins et des prises en charge des malades - rapprocher les centres de santé des populations - équiper les centres de soin - Rendre disponible les médicaments dans les localités 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des postes de santé - Électrification (système solaire) des postes de santé - Adduction des postes de santé rurales en eau potable - Construction (ou réhabilitation) des clôtures des postes de santé - Fourniture d'équipements et matériels médicaux aux postes de santé - Extension des postes de santé - Construction et équipement de nouveaux postes de santé, y compris électrification, adduction en eau - Mise en place d'un centre de quarantaine - Recrutement d'agent communautaire de santé - Fourniture d'une ambulance - Mise en place d'une polyclinique - Mise en place d'une pharmacie communautaire - Construction d'un hôpital régional
<p style="text-align: center;">Agriculture</p>	<ul style="list-style-type: none"> - augmenter le nombre des exploitations agricoles - soutenir le développement de l'agriculture locale - faire la promotion de l'agro-business - régler l'épineuse question de l'eau pour l'irrigation - encourager et accompagner les agriculteurs - promouvoir des techniques agricoles innovantes et résilientes 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des jardins existants (clôture, puits, pompe solaire, réservoir, canalisation, etc) - Mise en place des fermes hydroponiques - Mise en place des unités de production de fourrage hydroponique - Mise en place des fermes avicoles - Mise en place des unités de transformation des produits agricoles - Mise en place de fermes apicoles - Travaux de réalisation d'un forage pour l'irrigation agricole - Mise en place de périmètres agropastoraux - Formations sur les pratiques agropastorales résilientes - Formations en marketing et techniques de ventes/commercialisation des produits agricoles - Travaux de soutènement pour renforcer les berges des jardins - Création et opérationnalisation des coopératives - Mise en place d'un jardin maraîcher hydroponique au Day - Mise en place d'une pépinière - Réalisation d'un micro-jardin scolaire hydroponique

<p style="text-align: center;">Elevage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - introduire des nouvelles races de ruminants résilients face aux changements climatiques - promouvoir des nouvelles techniques et méthodes d'élevage - mettre en place des structures de transformation des produits issus de l'élevage - protéger les bétails contre les maladies - veiller à l'hygiène des bétails et la sécurité des consommateurs - organiser la filière de l'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des magasins d'intrants agricoles et vétérinaires - Mise en place des fermes d'élevage amélioré - Construction de parc à bétail - Construction de postes vétérinaires - Construction d'abattoirs - Amélioration génétiques des petits ruminants (caprins et ovins) - Mise en place d'une laiterie - Mise en place d'une fromagerie - Renforcement des capacités matérielles des coopératives agricoles - Renforcement des capacités des coopératives des éleveurs - Construction d'un parc de rétention de bétails errants
<p style="text-align: center;">Pêche</p>	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer les capacités des pêcheurs - organiser et structurer la filière de la pêche 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des coopératives des pêcheurs (formation, voyage d'étude, achats d'embarcations, etc.) - Acquisition des équipements et matériels de la pêche/poissonnerie - Mise en place d'un atelier de réparation des coques et moteurs des petites embarcations (vedettes) - Construction d'une jetée (débarcadère) pour la nouvelle pêcherie de Tadjourah - Amélioration du circuit de commercialisation (gestion de la pêcherie ; collecte, stockage et transport des poissons ; - Construction d'une conserverie
<p style="text-align: center;">Tourisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer l'accès aux sites touristiques - améliorer le standing et la qualité des services - renforcer la capacité des opérateurs - structurer et organiser le secteur touristique - faire la promotion et la publicité du tourisme local - améliorer la capacité d'accueil - promouvoir un tourisme écologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités de promotion de l'éco-tourisme - Rehausser la qualité des services touristiques - Amélioration de l'accès aux sites et installations touristiques - Protection et sauvegarde des sites touristiques - Renforcements des capacités des opérateurs touristiques - Travaux d'embellissement de la façade maritime de la Ville de Tadjourah - Construction d'un motel à Balho

Eau/assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - faciliter l'accès à l'eau potable en mobilisant les eaux souterraines et celles de surface - rapprocher les points d'eau des habitations - opérationnaliser les points d'eau existants - promouvoir une gestion communautaire des points d'eau dans les zones rurales - mettre en place des toilettes publiques dans les milieux ruraux 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des puits dans les localités - Réhabilitation des puits existants - Adduction des localités en eau potable (avec mise en place des bornes-fontaine) - Construction de citernes enterrées - Construction de retenues d'eau - Redynamisation des comités de gestion de l'eau (mise en place et/ou renforcement de capacités) - Réhabilitation de forages - Construction de toilettes publiques - Réhabilitation des réservoirs d'eau - Construction de forages - Mise en place d'une station de dessalement de l'eau de mer - Acquisition d'un camion-citerne pour la distribution d'eau potable (sinon achat d'un tricycle avec cuve) - Acquisition d'un hydrogénérateur atmosphérique pour Garabtissan
Électricité	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer l'accès des populations à l'électricité - améliorer la gestion des infrastructures électriques dans les localités - promouvoir l'électrification des localités - soutenir la mise en place d'éclairages publics 	<ul style="list-style-type: none"> - Électrification des localités rurales et villages semi-urbains - Création des points lumineux (éclairage publics solaires) - Promouvoir l'accès des familles vulnérables à l'électricité dans le Chef-lieu
Jeunesse/sport	<ul style="list-style-type: none"> - opérationnalisation des infrastructures sportives vétustes - mettre en place des nouvelles infrastructures sportives pour l'épanouissement des jeunes - créer et/ou réhabiliter des CDC - intensifier les formations professionnalisantes en faveur des jeunes - développer des AGR 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de terrain multisports - Réhabilitation du complexe sportif de Tadjourah - Activités et politique de promotion de l'athlétisme dans la Région - Construction d'une piscine aux normes olympiques - Réhabilitation et extension des CDC (y compris électrification) - Construction et équipement des CDC (y compris électrification) - Réhabilitation des plateformes (terrains de foot) - Mise en place d'un centre sportif pour filles/femmes - Construction d'un complexe sportif - Mise en place d'un club nautique - Réhabilitation du terrain de foot synthétique (notamment les éclairages) - Formations professionnalisantes au profit des jeunes

<p>Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - lutter contre la dégradation des sols, de la couverture végétale et de l'habitat naturel - mettre en place une gestion efficace des déchets et ordures ménagères - former et sensibiliser les populations à la protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'aires protégées - Activités de reboisement (pépinière, plantation d'arbres, mise en défens, etc.) - Mise en place d'une déchetterie - Réalisation de digue et/ou micro-barrage pour lutter contre l'érosion - Acquisition des camions à ordures - Acquisition des camions-bennes et bennes à ordures - Mise en place de centre de recyclage de déchets plastiques - Mise en place d'une politique et des outils efficaces pour la gestion des produits toxiques sur le corridor - Équipements et petits matériels de collecte et de gestion des ordures ménagères - Formation et sensibilisation sur la collecte et la gestion des ordures ménagères et autres déchets
<p>Culture</p>	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en place des structures de sauvegarde, de promotion et d'exposition de la culture et de l'histoire de la Région 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une bibliothèque régionale - Mise en place d'une Maison de Culture (musée régional)
<p>Économie locale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - développer des infrastructures économiques viables - soutenir et encourager les initiatives et investissements privés dans la Région - former les jeunes à la culture de l'entrepreneuriat - faciliter l'accès aux crédits 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir le Partenariat Public-Privé (PPP) - Construction des marchés publics - Réhabilitation du marché central de Tadjourah - Faciliter l'accès des commerçants et entrepreneurs aux crédits
<p>Télécommunications</p>	<ul style="list-style-type: none"> - étendre la couverture du réseau téléphonique aux localités reculées 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des antennes-relais GSM/Telecom
<p>Piste/désenclavement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - faciliter l'accès aux différentes localités de la Région - assurer l'entretien et la maintenance des pistes et des routes 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation/réhabilitation des pistes - Acquisition des matériels et équipements de terrassement - Pavage des voies tertiaires de Tadjourah-ville - Bitumage des axes primaires et secondaire de la ville de Tadjourah - Mise en place d'une "brigade" d'entretien des pistes - Entretien des voies primaires et secondaires de la Ville de Tadjourah

<p>Bonne Gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - rapprocher les services du CRT des populations vivant dans les sous-préfectures - impliquer les populations dans la gestion des affaires régionales - structurer et organiser les OSC de la Région - renforcer les capacités des élus et du personnel du CRT 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une liste actualisée et de base de données des OSC/OCB (associations) de la Région - Mise en place d'une plateforme, d'un site internet pour partager les expériences et les activités des associations dans la Région - Mise en place des centres d'État-Civil dans les Sous-préfectures - Réhabilitation et renforcement des capacités de l'État-Civil Central (numérisation, informatisation, formation du personnel, etc.) - Acquisition d'un véhicule pour la collecte des actes de naissances, de décès et de mariages - Renforcement des capacités des élus locaux (formations, voyages d'études, etc.) - Renforcement des capacités du personnel administratif du CRT
---------------------------------	---	---

V. Diagnostic institutionnel, organisationnel et financier

1. Diagnostic institutionnel

Comme toutes les autres régions du Pays, la région de Tadjourah est gérée par deux administrations distinctes : La Préfecture et le Conseil Régional.

La Préfecture représente l'Etat dans la région avec à sa tête le Préfet. Elle est dotée des moyens financiers, de moyens humains et techniques pour mener à bien sa mission.

Le territoire de la région est découpé en sous-préfectures pour disposer d'une administration proche des communautés. La région de Tadjourah compte quatre sous-préfectures : Randa, Lac Assal, Adaïllou et Dorra.

La préfecture dispose au sein des communautés de personnels relais qui jouent le rôle « auxiliaires administratifs ». Ce sont les chefs de villages, les Okals Généraux et les Okals qui sont rémunérés et qui sont des relais de la préfecture dans toute l'étendue du territoire de la région. Ils sont surtout chargés d'appuyer le préfet dans la résolution des conflits et la gestion coutumière des affaires concernant les communautés locales.

La préfecture est appuyée dans sa mission de représentation de l'Etat par l'ensemble des services techniques déconcentrés présents dans la région.

La deuxième institution qui intervient dans la région est le Conseil Régional. Malgré l'ancienneté des Premiers Conseils Régionaux Provisoires (1999), l'institution est encore « jeune » dans l'exercice de la gestion administrative d'une région. Bien que le décret n°2007 – 0099 – PR – MID ait transféré 9 domaines de compétences au Conseil Régional, à ce jour, seule celle de l'Etat Civil est réellement effective au niveau du Chef-lieu.

Par ailleurs, le transfert des compétences de l'Etat à la région n'a pas été accompagné de transfert de ressources financières pour permettre au Conseil Régional d'exercer pleinement ses missions. Ce n'est finalement que depuis 2020, que la Région dispose de ressources financières.

2. Fonctionnement de l'administration régionale

Le Conseil Régional est administré par « *un bureau composé d'un président, d'un vice-président et de deux secrétaires* »¹², choisis parmi les conseillers régionaux élus.

Les conseillers régionaux se réunissent au moins deux fois par trimestre en session ordinaire. Le Conseil Régional peut, dans un délai de sept jours, se réunir en session extraordinaire sur un ordre du jour déterminé et à la demande motivée :
- de son président ;

¹² Article 4 de la Loi n°149/AN/11/6^{ème} L, modifiant l'article 7 de la loi n°174/AN/02/4^{ème}

- des deux tiers au moins de ses membres ;
- du représentant de l'État.

En cas d'urgence ce délai peut être abrégé »¹³.

Le Conseil Régional forme, de droit, cinq commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises :

- *commission des affaires administratives, juridiques et du règlement intérieur;*
- *commission de l'éducation, de la santé et de l'eau;*
- *commission des affaires sociales et culturelles, de la jeunesse et des sports;*
- *commission des finances, du plan et du développement économique;*
- *commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire, des domaines, de l'urbanisme et de l'habitat »¹⁴.*

Ainsi, le « Conseil Régional par ses délibérations et le Président du Conseil par l'instruction des affaires et l'exécution des délibérations, concourent à l'administration de la Région »¹⁵.

Le Bureau Exécutif (BE), désigné par le Conseil Régional parmi les Conseillers fraîchement élus et chargé de l'administration de la Région est composé de :

- ⇒ Un Président
- ⇒ Un Vice-président
- ⇒ Deux secrétaires
- ⇒ Un questeur

Au niveau de l'organisation et du fonctionnement des services du conseil régional, 9 domaines de compétences ont été transférés par l'Etat au Conseil Régional dans le décret n°2007 – 0099 – PR – MID. Ces 9 domaines sont les suivants :

- Le développement économique
- L'environnement et la gestion des ressources naturelles
- La planification, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'habitat
- La santé et l'action sociale
- La jeunesse, les sports et loisirs
- La culture et la promotion des langues nationales
- L'éducation, l'alphabétisation et la formation professionnelle
- La voirie, l'assainissement et la gestion des marchés
- L'état civil

¹³ Article 11 de la Loi n°149 modifiant l'article 42 de la Loi n°174

¹⁴ Article 10 de la Loi n°149 modifiant l'article 41 de la Loi n°174

¹⁵ Article 8 de la Loi n°149 modifiant l'article 37 de la Loi n°174

Aujourd’hui, seul l’Etat Civil a été en partie transféré. En effet, même si le personnel de l’Etat Civil de la Préfecture a été déplacé au Conseil Régional au Chef-lieu et que le fonctionnement du Service est satisfaisant dans son ensemble, dans les sous-préfectures, ce sont toujours les sous-préfets qui gèrent encore le service. Par ailleurs, ce transfert de compétences s’est fait sans aucun transfert de ressources financières de la part de l’Etat.

Pour le Ministère de l’Education et de la Formation Professionnelle, le transfert des compétences à la région s’est limité à une cogestion des cantines et des transports scolaires qui se traduit par une co-signature des décaissements sans véritable transfert de budget spécifique pour cette activité à la région.

Pour les autres ministères sectoriels, aucune compétence particulière n’a été encore transférée à la région.

Au niveau des ressources humaines, le personnel administratif du Conseil Régional relève de différents statuts. Certains sont des fonctionnaires détachés, d’autres des conventionnés et des contractuels. Malgré la récente nomination d’un Secrétaire Général sensé jouer le rôle d’animateur des services administratifs de la région, le recrutement de l’ingénieur et comptable pour doter la région des techniciens capables de gérer les maitrisés d’ouvrages et passation des marchés, avec l’appui des cadres recrutés sur concours par le ministère du budget au profit de la région.

3. Gestion financière – Mobilisation des ressources par nature

		A					
	FDJ	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Ressources	Fiscalité (patente, foncier, matériels de construction)	9 500 000	11 000 000	11 500 000	12 000 000	12 300 000	56 300 000
	Fiscalité locale	624 000	624 000	624 000	624 000	624 000	3 120 000
	Dotation de l'état	38 000 000	58 000 000	58 000 000	58 000 000	58 000 000	270 000 000
	Subvention ADIL	70 000 000	90 000 000	90 000 000	0	0	250 000 000
	HYDROPONIE	0	0	20 000 000	30 000 000	30 000 000	80 000 000
	TOTAL	118 124 000	159 624 000	180 124 000	100 624 000	100 924 000	659 420 000

VI. Vision et orientation stratégiques

1. Vision de développement

À l'issue de l'analyse des problèmes rencontrés et des pistes de solutions envisagées par les populations et validées par le CCDR, il peut être défini la vision que nourrissent l'Administration Régionale et ses administrés pour le développement de leur Région.

2. Orientations stratégiques

Orientations stratégiques	Axes stratégiques
I. Accompagner le développement social à travers le renforcement du capital humain et la promotion d'un cadre de vie de qualité	<ol style="list-style-type: none">1. Renforcer l'accès aux services essentiels2. Appuyer la promotion d'un bien-être social et d'un cadre de vie de qualité3. Renforcer l'insertion et l'inclusion socio-professionnelles
II. Soutenir l'édification de la Région en un pôle économique qui valorise et exploite les ressources et potentialités locales	<ol style="list-style-type: none">1. Soutenir la modernisation et la redynamisation du secteur primaire2. Accentuer le développement du tourisme local3. Soutenir l'employabilité et l'économie locales
III. Consolider l'administration et la gouvernance locale	<ol style="list-style-type: none">1. Renforcement des capacités des Autorités Régionales2. Accroître l'exercice de la démocratie locale3. Appuyer la mise en œuvre du PDR 2021-2025

3. Cohérence avec les stratégies nationales, continentales et internationales

PDR		ODD	Afrique 2063	Vision 2035	PND Djibouti ICI
Orientations stratégiques	Axes				
I. Accompagner le développement social à travers le renforcement du capital humain et la promotion d'un cadre de vie de qualité	1 - Accès aux services essentiels (éducation, santé, eau)	ODD 1 ODD 2 ODD 3 ODD 4 ODD 6	Aspiration 1 Aspiration 6	Pilier 1 : Paix et unité nationale Pilier 4 : Consolidation du capital humain	Axe stratégique 1 : Inclusion Axe stratégique 2 : Connectivité
	2 - Promotion du bien-être social et d'un cadre de vie de qualité (voirie/assainissement, jeunesse/sport, habitat et logement)	ODD 3 ODD 5 ODD 7 ODD 11	Aspiration 1 Aspiration 2 Aspiration 6		Axe stratégique 1 : Inclusion Axe stratégique 2 : Connectivité
	3- Insertion et inclusion socio-professionnelle (genre, PBS, culture et civisme)	ODD 1 ODD 3 ODD 4 ODD 5 ODD 8 ODD 16	Aspiration 1 Aspiration 2 Aspiration 3 Aspiration 4 Aspiration 5 Aspiration 6		Axe stratégique 1 : Inclusion
II. Soutenir l'édification de la Région en un pôle économique qui exploite et valorise les potentialités et les ressources locales	1 - Modernisation et redynamisation du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche)	ODD 2 ODD 8 ODD 11 ODD 14 ODD 15	Aspiration 1 Aspiration 2 Aspiration 6	Pilier 3 : Économie diversifiée Pilier 5 : Intégration régionale	Axe stratégique 1 : Inclusion Axe stratégique 2 : Connectivité
	2 -Accentuation du développement du tourisme local (services, infrastructures et produits touristiques)	ODD 8 ODD 9	Aspiration 1 Aspiration 2 Aspiration 5		Axe stratégique 1 : Inclusion Axe stratégique 2 : Connectivité
	3- Soutien à l'employabilité et à l'économie locale (emploi des jeunes, commerce local et investissement privé)	ODD 1 ODD 4 ODD 8	Aspiration 1 Aspiration 2 Aspiration 4 Aspiration 6		Axe stratégique 1 : Inclusion Axe stratégique 2 : Connectivité
III. Renforcer la bonne gouvernance	1 Renforcement des capacités des autorités	ODD 16	Aspiration 2 Aspiration 3	Pilier 2 : Bonne	Axe stratégique 3 : Institution

et la démocratie locale	2 - Accroître l'exercice de la démocratie locale (société civile, mécanismes et dispositifs de planification et de coordination)	ODD 16	Aspiration 3 Aspiration 4 Aspiration 5 Aspiration 6	gouvernance Pilier 4 : Consolidation du capital humain	Axe stratégique 1 : Inclusion Axe stratégique 3 : Institution
	3 - Appui pour la mise en œuvre des activités du PDR 2021-2025 (publicité/vulgarisation, dispositifs de mise en œuvre)	ODD 16 ODD 17	Aspiration 3 Aspiration 5		Axe stratégique 3 : Institution

VII. Matrice des actions prioritaires

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
OS 1: Accompagner le développement social à travers le renforcement du capital humain et la promotion d'un cadre de vie de qualité									756 000 000					
Accès aux services essentiels	Éducation	Produit attendu : Amélioration de la qualité d'accueil, des services et de gestion des établissements scolaires							162 500 000 DJF					
		Réhabilitation des établissements scolaires	Meilleure qualité d'accueil des élèves	Art. 14. 2			15	15	15	45 000 000 DJF	CRT			
		Réhabilitation des cantines scolaires	Amélioration de l'état et des services dans les cantines scolaires	Art. 14. 4		6		6	6	18 000 000 DJF	CRT			
		Construction des cantines scolaires	Accès des élèves à des repas équilibrés dans les zones rurales	Art. 14. 4			15		15	30 000 000 DJF	CRT			
		Construction et des équipements dorts	Meilleure prise en charge des élèves venant des zones périphériques	Art. 14. 4		16		16		32 000 000 DJF	CRT			
		Électrification des écoles rurales	Amélioration de la qualité et du standing des écoles	Art. 14. 2			4	4	4	12 000 000 DJF	CRT, MENFOP			
		Adduction des écoles rurales en eau potable	Amélioration de la qualité et du standing des écoles	Art. 14. 2			6	6	6	18 000 000 DJF	CRT, DHR			
		Mise en place d'une médiathèque scolaire	Accès à des supports pédagogiques riches variés	Art. 14. 2		2,4	1,2	1,2	1,2	6 000 000 DJF	CRT			

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux			
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux	
Accès aux services essentiels	Santé	Mise en place d'un mécanisme effectif de gestion et de suivi des établissements scolaires	Meilleure gestion des établissements scolaires	Art. 14. 2			0,5	0,5	0,5	1 500 000 DJF	CRT, MENFOP				
		Produit attendu : Appuyer l'accès des populations aux soins et traitements médicaux									21 000 000 DJF				
		Réaliser une étude sur l'état des structures sanitaires, leur accès par la population ainsi que les maladies endémiques	Elaboration d'une carte sanitaire de la Région	Art. 11. 1		1,5	0,5				2 000 000 DJF	CRT, CMHT			
		Réaliser des campagnes de prévention et de vaccination	Meilleure protection des populations	Art. 11. 3				0,5	0,5		1 000 000 DJF	CRT, CMHT, MS			
		Sensibiliser la population sur les maladies endémiques et épidémiques ainsi que leurs traitements	Les populations sont mieux informées et conscientisées face aux maladies	Art. 11. 3			1	1			2 000 000 DJF	CRT, CMHT			
	Mise en place des pharmacies communautaires dans les Sous-préfectures et les grandes localités	Faciliter l'accès aux médicaments dans les zones rurales	Art. 11. 2		8		8			16 000 000 DJF	CRT, CMHT				
Accès à l'Eau	Produit attendu : Améliorer l'accès à l'eau potable									180 000 000 DJF					

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
Accès aux services essentiels	Accès à l'Eau	Construction des puits dans les localités	Disponibilité d'eau potable pour les populations	Art. 9.3		6	6	6		18 000 000 DJF	CRT			
		Réhabilitation des puits existants	Disponibilité d'eau potable pour les populations	Art. 9.3			3	3	3	9 000 000 DJF	CRT			
		Adduction des localités en eau potable (avec mise en place de la borne-fontaine)	Les points d'eau sont rapprochés des zones d'habitation	Art. 9.3				15	15	30 000 000 DJF	CRT, DHR			
		Construction de citernes enterrées	Mobilisation, stockage et gestion des eaux de surface	Art. 9.3	5					10 000 000 DJF	CRT			
		Construction de retenues d'eau	Mobilisation, stockage et gestion des eaux de surface	Art. 9.3			15		15	30 000 000 DJF	CRT			
		Redynamisation des comités de gestion de l'eau (mise en place et/ou renforcement de capacités)	Meilleure gestion des points d'eau	Art. 9.3		1	1			2 000 000 DJF	CRT, DHR			
		Réhabilitation des réservoirs d'eau	Amélioration de la qualité de stockage de l'eau potable	Art. 9.3		4		4		8 000 000 DJF	CRT			
		Acquisition d'un camion-citerne pour la distribution d'eau potable (sinon achat d'un tricycle avec cuve)	Meilleure approvisionnement des localités reculées en eau potable	Art. 9.3			10	8		18 000 000 DJF	CRT			

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux			
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux	
		Acquisition d'un hydrogénérateur atmosphérique	Accès à l'eau potable en zone aride et difficile	Art. 9. 3		55				55 000 000 DJF	CRT				
Promotion d'un bien-être social et d'un cadre de vie de qualité	Assainissement / voirie	Produit attendu : Améliorer l'hygiène de vie et la qualité des espaces publics								178 500 000 DJF					
		Travaux d'embellissement de la façade maritime de la ville de Tadjourah	De l'image et de l'attractivité de la ville	Art. 15. 3		10	2				16 000 000 DJF	CRT			
		Création des points lumineux (éclairages public)	Amélioration de la gestion et des fréquentations des places publiques	Art. 15. 3			10	10	10		30 000 000 DJF	CRT, EDD			
		Réalisation/réhabilitation des pistes	Meilleure circulation des biens et des personnes de et vers les localités difficiles d'accès	Art. 15. 3		20	15				35 000 000 DJF	CRT, ADR			
		Activités de plantation d'arbres sur les bords des voies principales	Embellissement de la ville et des places publiques	Art. 15. 3							6 000 000 DJF	CRT			
		Pavage des voies tertiaires de Tadjourah-ville	Meilleure circulation dans la ville	Art. 15. 3		20	15	10			45 000 000 DJF				
		Travaux d'entretien des voies primaires et secondaires de la ville de Tadjourah (panneaux de signalisation)	Appui à la planification urbaine	Art. 15. 3			2	2	1		5 000 000 DJF	CRT, ADR			

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
Promotion d'un bien-être social et d'un cadre de vie de qualité	Assainissement / voirie	Mise en place des décharges	Meilleure gestion des déchets et ordures ménagères	Art. 15. 4		10	5			15 000 000 DJF	CRT			
		Distribution des équipements et petits matériels de collecte et de transport des ordures ménagères	Les capacités matérielles des structures en charge de la gestion des déchets sont ainsi renforcées	Art. 15.4		1		1	1	3 000 000 DJF	CRT			
		Sensibilisation et formations sur la gestion et la collecte des ordures ménagères	Conscientisation et renforcement des capacités techniques en matière de gestion d'ordures	Art. 15. 4		0,5	0,5	0,5		1 500 000 DJF	CRT			
		Acquisition de camion-benne pour le ramassage des ordures ménagères	Renforcement des capacités du CRT pour une meilleure gestion des ordures dans la ville	Art. 15. 4			10	10		20 000 000 DJF	CRT			
		Plaidoyer pour la mise en place d'une politique et des outils efficaces pour la gestion des déchets toxiques sur le corridor Tadjourah-Balho	Les déchets toxiques sont mieux gérés tout le long du corridor	Art. 9.1 & 2		1	1			2 000 000 DJF	CRT, MEDD			

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux			
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux	
Promotion d'un bien-être social et d'un cadre de vie de qualité	Jeunesse / Sport/ Loisir	Produit attendu : Promouvoir et soutenir l'épanouissement des personnes								151 000 000 DJF					
		Mise en place des terrains multisports	Augmentation du nombre d'infrastructures sportives	Art. 12. 1		9	9	9			27 000 000 DJF	CRT			
		Réhabilitation du complexe sportif de Tadjourah	Amélioration de la qualité des installations sportives	Art. 12. 3			10		10		20 000 000 DJF	CRT, SES			
		Réhabilitation du terrain de foot synthétique de Tadjourah	Amélioration de la qualité des installations sportives	Art. 12. 3		2,5	2,5	2,5	2,5		10 000 000 DJF	CRT, SES			
		Mise en place de clubs nautiques	Promotion des activités sportives aquatiques	Art. 12. 2		2,5	2,5	2,5	2,5		10 000 000 DJF	CRT			
		Construction et équipement des CDC	Encourager le développement socio-culturel des jeunes	Art. 12. 1				20	15		35 000 000 DJF	CRT, MJC			
		Réhabilitation des CDC (y compris électrification)	Remise en état des CDC dégradés	Art. 12. 3		15	15		15		45 000 000 DJF	CRT, MJC			
		Organiser des activités de promotion et de développement de l'athlétisme dans la Région	Des jeunes talents sont détectés et encadrés, ce qui va amener les jeunes à s'intéresser à l'athlétisme	Art. 12. 4		1	1	1	1		4 000 000 DJF	CRT, SES			

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
Promotion d'un bien-être social et d'un cadre de vie de qualité	Habitat et logement	Produit attendu : Amélioration de l'habitat et soutien à l'accès aux logements tout en respectant les politiques en vigueur en matière de planification et d'aménagement urbain								15 500 000 DJF				
		Soutenir l'accès des familles vulnérables à l'électricité dans le Chef-lieu	Faciliter l'accès aux services urbains	Art. 10.3 & 4		2	2	2	2	8 000 000 DJF	CRT, EDD, MASS			
		Réhabilitation et aménagement sécurisé des cimetières	Les cimetières sont mieux aménagés et quadrillés ; ce qui va améliorer l'aménagement urbain et l'image de la ville	Art. 10.3 et Art. 15.2			2		2	4 000 000 DJF	CRT			
		Mettre en place une politique de l'habitat et une stratégie de gestion foncière	Le CRT dispose d'une politique de l'habitat et de gestion foncière ; ce qui renforce ses compétences en matière de planification et aménagement urbains	Art. 10.4 et Art. 15.2		1		1		2 000 000 DJF	CRT, MVUH			
		Réaliser une étude inventaire sur le logement (évaluation de la gestion foncière, besoin en logement, normes de construction des maisons, etc.)	Le CRT dispose d'un document stratégique pour le suivi-évaluation du SDAU et élaborer un schéma régional d'aménagement du territoire	Art. 10.4 et Art. 15.2			1,5			1 500 000 DJF	CRT			

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
Insertion et inclusion socio-professionnelles	Egalité de genre	Produit attendu : Renforcer l'insertion socio-professionnelle des filles/femmes							9 000 000 DJF					
		Réaliser une étude sur la situation socio-professionnelle et économique des femmes dans la Région	Le CRT dispose d'une base des données sur la situation socio-économique des femmes, ce qui va lui permettre d'ajuster sa politique et ses actions en faveur des femmes	Art. 10.3		1					1 500 000 DJF	CRT		
		Encadrer (recenser, former, organiser en réseau) les structures associatives œuvrant dans le domaine du genre afin qu'elles jouent leur rôle	Les OSC féminines sont inventoriées et formées pour mieux accomplir leurs missions	Art. 10.3		0,5		0,5			1 000 000 DJF	CRT, MFF		
		Elaborer des stratégies et des outils pour sensibiliser les populations sur l'égalité de genre	Le CRT se positionne comme un acteur engagé dans la promotion de l'égalité de genre et l'atteinte des objectifs du PNG	Art. 10.3				1	0,5		1 500 000 DJF	CRT		
		Poursuivre l'effort d'alphabétisation des femmes	Les femmes sont alphabétisées pour une meilleure intégration socio-professionnelle et économique	Art. 14.3		1		1	1		3 000 000 DJF	CRT, MFF, MENFOP		

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux			
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux	
Insertion et inclusion socio-professionnelles	Solidarité et actions sociales	Appuyer les femmes entrepreneures et commerçantes et les intégrer dans une base de données	Les femmes entrepreneures sont recensées et accompagnées pour mieux exercer leurs activités économiques	Art. 8.2			1	1		2 000 000 DJF	CRT				
		Produit attendu : Accroissement de la solidarité et de l'assistance sociale en faveur des personnes vulnérables pour un développement social à visage humain									6 500 000 DJF				
		Réaliser une étude sur la situation des personnes à besoins spéciaux (enfants et adultes)	Les personnes à besoins spéciaux sont recensées et intégrées dans une base des données pour une meilleure prise en compte de leurs besoins	Art. 11.3		1		0,5			1 500 000 DJF	CRT, MASS, ANPH			
		Soutenir la mise en place d'un fond régional de solidarité	Un fonds régional de solidarité est mis en place et est opérationnel pour répondre aux besoins des personnes vulnérables dans les moments critiques	Art. 11.3				2			2 000 000 DJF	CRT, MASS, ADDS, CPEC			
		Elaborer une stratégie et des outils en faveur de l'insertion professionnelle des adultes à besoins spéciaux	Le CRT dispose de moyens juridiques et stratégiques pour soutenir l'insertion socio-professionnelle des personnes à besoins spéciaux	Art. 14.5					1,5		1 500 000 DJF	CRT, ANPH			

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
Insertion et inclusion socio-professionnelles		Mener une étude sur le taux de couverture d'Assurance Maladie Universelle	Le CRT dispose d'un document pour plaider en faveur de l'extension de l'AMU	Art. 11.3				1,5		1 500 000 DJF	CRT, CNSS			
	Culture, civisme et citoyenneté	Produit attendu : Formation de la population à la citoyenneté a travers des actions civiques et des activités culturelles								32 000 000 DJF				
		Soutenir la mise en place d'une bibliothèque/archiv e régionale	Valorisation de l'identité culturelle et sauvegarde des documents historiques sur la Région	Art. 13.4				10	15	25 000 000 DJF	CRT, MJC, BAN			
		Appuyer les structures associatives culturelles	Les associations culturelles sont recensées et redynamisées afin d'accomplir leurs missions	Art. 13.3		1		1		2 000 000 DJF	CRT			
		Organiser des événements faisant la promotion des activités culturelles (exposition, concours, détection, etc.)	Les patrimoines culturels de la région sont valorisés, portés à la connaissance des jeunes et ainsi perpétués	Art. 13.2				1	1	2 000 000 DJF	CRT, MJC			
		Entreprendre des actions de communication pour la promotion de la culture de la paix	Les populations sont sensibilisées sur la cohésion sociale, la concorde civile, la paix et le vivre-ensemble	Art. 12.4		1	0,5			1 500 000 DJF	CRT, Préfecture			

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux			
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux	
		Elaborer des outils de communication sur le civisme et la citoyenneté	Des matériels et des activités socio-éducatifs sur le civisme et la citoyenneté sont élaborés et diffusés	Art. 12.4			1	0,5		1 500 000 DJF	CRT				
OS 2 : Soutenir l'édification de la Région en un pôle économique qui exploite et valorise les ressources et les potentialités locales										798 000 000 DJF					
Modernisation et redynamisation du secteur primaire	Agriculture et élevage	Produit attendu : Augmentation des productions agropastorales grâce à des techniques innovantes et résilientes								302 000 000 DJF					
		Réaliser un inventaire des exploitations agricoles (état, surfaces, fertilité du sol, productivité, besoins, etc.) afin de réaliser un zonage agricole de la région	Le CRT dispose des données fiables sur la situation de l'agriculture dans la Région et peut ainsi procéder au zonage agricole de la Région	Art. 8. 3		2					2 000 000 DJF	CRT, DAF, MAEPE-RH			
		Réhabilitation des jardins existants (clôture, puits, pompe solaire, réservoir, canalisation, etc.)	Les exploitations agricoles sont réhabilitées et renforcées dans le but de (re)démarrer et/ou augmenter les productions agricoles	Art. 8. 3			8	8	8		24 000 000 DJF	CRT			
		Mise en place des fermes hydroponiques	Promotion des techniques agropastorales innovantes et résilientes	Art. 8. 3		8		8			16 000 000 DJF	CRT			

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
Modernisation et redynamisation du secteur primaire	Agriculture et élevage	Mise en place des unités de production de fourrage hydroponique	Initiation à la culture écologique et innovante du fourrage	Art. 8. 3		6				6 000 000 DJF	CRT			
		Mise en place des magasins d'intrants agricoles et vétérinaires	Les intrants et petits matériels agricoles et vétérinaires disponibles et accessibles notamment en milieu rural	Art. 8. 3				12	12	24 000 000 DJF	CRT, MAEPE-RH			
		Renforcement des capacités des coopératives agricoles	Les coopératives agricoles sont redynamisées et jouent pleinement leurs rôles auprès des producteurs	Art. 8. 3		1,5	1,5	1,5		4 500 000 DJF	CRT			
		Mise en place des unités de transformation des produits agricoles	Des petites unités de transformations sont créées afin de développer des AGR et soutenir les producteurs agricoles	Art. 8. 3				15	15	30 000 000 DJF	CRT			
		Redynamiser les périmètres agropastoraux existants	Les productions dans les périmètres agropastoraux sont relancées et soutenues	Art. 8. 3			5	5	5	15 000 000 DJF	CRT, MAEPE-RH, MEDD			

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
Modernisation et redynamisation du secteur primaire	Agriculture et élevage	Réalisation d'un projet pilote de jardin maraîcher hydroponique	Les producteurs agricoles sont initiés aux techniques de la culture hydroponique et à l'agro-business	Art. 8.3		30	35			65 000 000 DJF	CRT			
		Formations sur les pratiques agropastorales résilientes	Les producteurs agricoles connaissent et emploient des techniques agricoles innovantes et efficaces pour augmenter leur productivité	Art. 8.3		2,5				2 500 000 DJF	CRT			
		Formations en marketing et stratégies de vente et amélioration du circuit de commercialisation des produits agropastoraux	Appui à l'agro-business : les producteurs agricoles sont formés aux stratégies commerciales et arrivent à mieux vendre	Art. 8.3			1,5		1,5	3 000 000 DJF	CRT			
		Travaux de soutènement et de renforcement des berges des jardins contre l'érosion	Les berges des jardins sont renforcées et résistent mieux à l'érosion	Art. 8.3		10			10	20 000 000 DJF	CRT, MEDD			
		Réaliser des activités de reboisement et de conservation des sols	La pratique de l'agroforesterie est accentuée pour une meilleure utilisation des ressources	Art. 8.3	5	5	5	5		0 DJF	CRT, MEDD			

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
Modernisation et redynamisation du secteur primaire	Agriculture et élevage	Mise en place d'unités de transformation des produits issus de l'élevage	Des unités artisanales de transformation de lait notamment sont mises en place et sont fonctionnelles	Art. 8.2 & 3				7	8	15 000 000 DJF	CRT			
		Mise en place de fermes avicoles		Art. 8.3				6	6	20 000 000 DJF	CRT			
		Distribution de petits matériels et outillages aux agriculteurs	Les agriculteurs disposent de plus de moyens matériels pour travailler leurs terres	Art. 8.3		1	2	2	2	7 000 000 DJF	CRT			
		(Re)dynamisation et renforcement des capacités des coopératives des éleveurs	Les coopératives des éleveurs sont recensées, structurées et formées dans le but d'accompagner au mieux les éleveurs	Art. 8.3		1,5	1,5	1,5		4 500 000 DJF	CRT			
		Mise en place de fermes apicoles		Art. 8.3			7	8		12 000 000 DJF	CRT			
		Mise en place des fermes d'élevage amélioré	Promotion de l'amélioration génétique des petits ruminants	Art. 8.3				15	15	30 000 000 DJF	CRT, MAEPE-RH			
		Mise en relation des producteurs avec d'éventuels clients et des potentiels fournisseurs	Le circuit de commercialisation et l'accès aux intrants sont améliorés	Art. 8.3			0,5	0,5	0,5	1 500 000 DJF	CRT			

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
Modernisation et redynamisation du secteur primaire	Pêche et produits halieutiques	Produit attendu : Structuration et appui au secteur de la pêche pour valoriser et mieux exploiter ses potentialités								127 000 000 DJF				
		Renforcement des capacités des coopératives des pêcheurs (formations, voyage d'étude, structuration, etc.)	Les coopératives des pêcheurs sont formés et ont renforcé leurs connaissances et compétences dans leur secteur d'activité	Art. 8.3			4	4	2	10 000 000 DJF	CRT			
		Développement de l'aquaculture – économie bleue	Des actions de développement local respectant les écosystèmes	Art. 8.3				50	50	100 000 000 DJF	CRT, DP (MAEPE-RH)			
		Acquisition d'équipements et matériels pour pêche/poissonnerie	Des équipements modernes sont fournies à la pêche/poissonnerie améliorer stockage et vente des produits	Art. 8.3			5	5	5	15 000 000 DJF	CRT, DP (MAEPE-RH)			
		Amélioration du circuit de commercialisation des produits halieutiques	Les pêcheurs sont mieux organisés et vendent mieux leurs produits	Art. 8.3		0,5	0,5	0,5	0,5	2 000 000 DJF	CRT			
Accentuation du développement du tourisme local	Services touristiques	Produit attendu : Rehaussement de la qualité des services proposés pour attirer davantage de clients								16 000 000 DJF				
		Formations et renforcement des capacités des personnels (accueil, cuisine, restauration, management, etc.)	La qualité des services est améliorée	Art. 8.4		2	2	2	6 000 000 DJF	CRT, ONTD				

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
Accentuation du développement du tourisme local	Infrastructures touristiques	Produit attendu : Amélioration de l'état des infrastructures touristiques, leurs capacités d'accueil et leur standing							73 000 000 DJF					
		Renforcements des capacités des opérateurs touristiques	Les opérateurs touristiques sont encadrés et accompagnés pour proposer des offres et des parcours touristiques de qualité	Art. 8.4			2	2	1	5 000 000 DJF	CRT, ONTD			
		Appuyer la mise en place d'une agence touristique	Le tourisme local est mieux géré et valorisé	Art. 8.4				5		5 000 000 DJF	CRT, ONTD, MCT			
		Produit attendu : Amélioration de l'état des infrastructures touristiques, leurs capacités d'accueil et leur standing							73 000 000 DJF					
		Réhabiliter les pistes pour améliorer l'accès aux sites touristiques	Les sites touristiques sont de plus en plus accessibles	Art. 8.4		20	15			35 000 000 DJF	CRT, ADR, ONTD			
		Diligenter une étude sur l'offre existante (standing, lits, activités, services, etc.)	Le CRT dispose d'un document qui lui donne une visibilité général sur les installations touristiques	Art. 8.4			3			3 000 000 DJF	CRT, ONTD			
		Construction d'un motel	Augmentation de la capacité d'accueil des touristes	Art. 8.4				20	10	30 000 000 DJF	CRT			
		Activités de promotion de l'éco-tourisme		Art. 8.4		2	1	2		5 000 000 DJF	CRT, MCT, ONTD			

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
Soutien à l'Employabilité et à l'Economie locale	Produits touristiques	Produit attendu : Développement des produits commerciaux et culturels liés au tourisme								30 000 000 DJF				
		Formations au profit des femmes artisanes	Les femmes artisanes sont formées sur les techniques de vannerie, modernes et innovantes	Art. 8.1			2	2	2	6 000 000 DJF	CRT			
		Amélioration du circuit de commercialisation des produits artisanaux	Les produits artisanaux se vendent mieux du fait de la mise en relation des producteurs avec les clients	Art. 8.1				0,5	0,5	1 000 000 DJF	CRT, ONTD, MCT, MJC			
		Appui à la mise en place d'une maison de culture (musée régional)	Un musée régional est mis en place, qui raconte l'histoire et la culture locales	Art. 13.4				10	10	20 000 000 DJF	CRT, MJC			
		Valorisation du patrimoine immatériel local (chants, danses, coiffures, faits culturels, histoires et légendes, etc.)	Promotion et développement de l'ethno-tourisme	Art. 13.1 & 2	1		1	1		3 000 000 DJF	CRT, MJC			
	Produit attendu : des actions concrètes en faveur de l'emploi des jeunes et de l'insertion socio-économique sont élaborées et mises en œuvre								8 000 000 DJF					

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
Soutien à l'Employabilité et à l'Economie locale	Emploi des jeunes et autonomisation des filles/femmes	Mettre en place un programme de stage en entreprises pour les jeunes diplômés	Soutien à l'employabilité des jeunes en situation de chômage	Art. 14.5				2		2 000 000 DJF	CRT, CLE?			
		Réaliser une étude sur la situation du chômage des jeunes dans la Région de Tadjourah	Un document stratégique sur le chômage est mis à la disposition du CRT et des tous les acteurs au développement	Art. 14.5				2		2 000 000 DJF	CRT, MTFPS			
		Accentuer les formations métiers en faveur des jeunes filles et garçons (diplômés ou non)	Les jeunes sont mieux outillés et orientés pour avoir un emploi	Art. 14.5				2	2	4 000 000 DJF	CRT			
	Commerce local	Produit attendu : Soutien au commerce local pour en faire un levier du développement socio-économique de la Région								240 000 000 DJF				
		Construction du marché central de Tadjourah (TADJOURAH MALL)	Le marché est structuré de façon à fournir plus de places pour les commerçants et plus de recettes fiscales pour la région	Art. 8. 5 et Art. 15.1			15	5		200 000 000 DJF	CRT			
		Construction d'un bâtiment comprenant des bureaux à louer	Créations de conditions favorables aux activités génératrices de revenus	Art. 8.2				40		40 000 000 DJF				

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
Soutien à l'Employabilité et à l'Economie locale	Investissement privé	Produit attendu : Développement des investissements privés pour accompagner le développement économique de la Région								2 000 000 DJF				
		Réaliser une étude mettant en évidence les secteurs économiques porteurs dans la Région afin d'élaborer, à moyen terme, une carte des zones économiques	Une meilleure connaissance et valorisation des secteurs économiques prometteurs	Art. 3 et Art. 10.3			2				2 000 000 DJF	CRT, MEFI		
OS 3 : Renforcer la (bonne) gouvernance et la démocratie locales									94 000 000 DJF					
	Formation des Elus locaux	Produit attendu : Soutien aux élus locaux pour une meilleure compréhension et une bonne exécution de leurs missions								10 000 000 DJF				
		Voyages d'études et de partage d'expérience au profit des élus locaux	Formation par les pairs au profit des élus locaux pour une meilleure compréhension des tâches et missions des élus locaux	-	-	5			5	10 000 000 DJF	CRT			
		Produit attendu : Renforcement des capacités techniques, matérielles, administratives du CRT								55 500 000 DJF				

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
Renforcement des capacités des autorités régionales	Personnel administratif	Organiser des sessions de formation sur la gestion administrative et financière au profit du personnel administratif du CRT	Les personnels administratifs renforcent leurs compétences en matière de gestion administrative et financière d'une CT			1	1			2 000 000 DJF	CRT, INAP			
		Elaborer des manuels de procédures administratives et financières (écriture administrative, gestion de projet, passation des marchés, etc.)	Des documents techniques et pratiques sont élaborés pour aider les employés du CRT dans leurs tâches administratives			1,5		1,5		3 000 000 DJF	CRT			
		Acquérir des équipements de bureau et des matériels informatiques	Les locaux du CRT sont équipés des mobiliers et matériels informatiques performants			2			1	3 000 000 DJF	CRT			
		Relancer le site internet du CRT	Le CRT dispose d'un site web qui devient une sorte de vitrine pour toute personne voulant connaître le CRT et la Région			0,5	0,5	0,5	0,5	2 000 000 DJF	CRT			
Accroître l'exercice de la démocratie locale		Mettre en place un comité de suivi-évaluation des projets exécutés dans la Région	Le CRT renforce son rôle de promoteur et acteur du développement de la Région	Art. 8.2		0,5				500 000 DJF	CRT			

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
Accroître l'exercice de la démocratie locale	Personnel administratif	Réhabiliter et renforcer les capacités du Service de l'Etat Civil Central de Tadjourah (numérisation, informatisation, formations, etc.)	Le CRT modernise ses services en soutenant l'inclusion numérique de l'administration	Art. 16			5			15 000 000 DJF	CRT			
		Mise en place de Centres d'Etat Civil dans les Sous-préfectures	Des Centres d'Etat-civil sont construits dans les localités pour rapprocher davantage l'administration des administrés	Art. 16		5	5	5	5	20 000 000 DJF	CRT, MI			
		Acquisition d'un véhicule de service	Le CRT renforce ses moyens logistiques pour mieux servir les populations		6					10 000 000 DJF	CRT			
	Relation avec la Société Civile	Produit attendu : Accroissement de la participation de la Société Civile à la gestion des affaires publiques								15 500 000 DJF				
		Réaliser une étude diagnostique des OSC de la Région et intégrer les résultats dans une base de données	Le CRT dispose d'une liste exhaustive des OSC œuvrant dans la Région pour mieux les accompagner et les inclure dans la gestion des affaires régionales			2				2 000 000 DJF	CRT			

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux			
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux	
Accroître l'exercice de la démocratie locale	Relation avec la Société Civile	Mettre en place un programme de formation et de renforcement de capacités des OSC	Les OSC sont encadrées et formées pour mieux jouer leurs rôles et atteindre leurs objectifs	Art. 12.2 - Art. 13.3		1,5		1,5	1,5	4 500 000 DJF	CRT				
		Tenir des réunions périodiques d'information et de coordination entre OSC et le CRT	Promotion d'un dialogue CRT et Société civile	Art. 13.3				1	1	1	3 000 000 DJF	CRT			
		Créer un site web recensant les OSC de la Région (réalisations, siège, thématiques, zone d'intervention, etc.) qui leur servira aussi d'outil d'information et de partage d'expériences	Un site web ou un portail est créé pour recenser les OSC actives et promouvoir leurs activités	Art. 13.3		0,5	0,5	0,5	0,5		2 000 000 DJF	CRT			
		Elaboration, diffusion et vulgarisation du guide pratique de l'association au profit des OSC (fonctionnement des OSC, cadre légal en vigueur, etc)	Les OSC connaissent mieux les droits, les obligations et le fonctionnement d'une structure associative					1	1	1	3 000 000 DJF	CRT, DAGR (MI)			
		Mettre en place des règles encadrant les relations du CRT avec les OSC	Un cadre, une convention de partenariat CRT/OSC est mis en place						1		1 000 000 DJF	CRT			

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
Accroître l'exercice de la démocratie locale	Mécanismes de planification stratégique, de suivi-évaluation, de concertation et de coordination	Produit attendu : Mise en place des dispositifs efficaces de gestion démocratique des affaires publiques								9 000 000 DJF				
		Redynamisation du CCDR en tenant des ateliers périodiques pour échanger sur les affaires de la région	Des ateliers et des réunions périodiques sont organisés pour impliquer la communauté dans les décisions du CRT	Art. 10.3	0,5	1	0,5	0,5	0,5	2 500 000 DJF	CRT			
		Mettre en place d'une commission en charge de réfléchir aux stratégies de développement et de planification économique. Il tiendra des réunions annuelles	Les acteurs socio-économiques sont aussi associés au développement de la Région	Art. 10.3		0,5	0,5	0,5	0,5	2 000 000 DJF	CRT			
		Mettre en place des Conseils de quartier (à Tadjourah-ville) et des Conseil du village (dans les localités), partenaires et interlocuteurs du CRT pour les questions de développement socio-économique	Des groupes de gestion des quartiers et des villages sont mis en place et sont opérationnels	Art. 10.3			1	0,5		1 500 000 DJF	CRT, Préfecture			

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
Appui pour la mise en œuvre des activités du PDR 2021-2025		Organisation des tournées annuelles dans toute la région afin de présenter le bilan et les réalisations du CRT et d'entendre les doléances des populations	Le CRT communique régulièrement sur ses réalisations et accentue la transparence de ses actions	Art. 10.3			1,5		1,5	3 000 000 DJF	CRT			
	Publicité / vulgarisation	Produit attendu : Communication massive et efficace autour du PDR auprès de toutes les parties prenantes pour une meilleure appropriation et franche collaboration								1 000 000 DJF				
		Intervention à la RTD du Président du CRT et/ou ses collaborateurs et réalisation d'un spot pour présenter le PDR	Médiatisation soutenue du PDR et de ses activités	Art. 10.1		0,5			0,5	1 000 000 DJF	CRT, RTD			
	Dispositif et instances de mise en œuvre du PDR	Produit attendu : Les activités du PDR sont exécutés dans les meilleurs délais et dans des bonnes conditions pour atteindre les résultats escomptés								3 000 000 DJF				
		Mettre en place un comité de pilotage pour superviser l'avancement des activités	Une équipe administrative de supervision et de validation des étapes est mise en place	Art. 10.1		0,5				500 000 DJF	CRT			
Mettre en place un comité de suivi-évaluation du PDR 2021-2025	Une équipe pluridisciplinaire et pluripartite est mise en place pour suivre et évaluer les réalisations	Art. 10.1		0,3	0,25	0,25	0,2	1 000 000 DJF	CRT					

Axe	Secteur	Activités à mener	Résultats	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
					1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
		Publier une revue périodique sur les réalisations	Une publication annuelle informe la population et les autres parties prenantes sur les réalisations et l'état d'avancement du Plan stratégique (PDR)	Art. 10.1			0,5	0,5	0,5	I 500 000 DJF	CRT			
	TOTAL GENERAL				18	315	325	398	297	I 648 000 000 DJF				

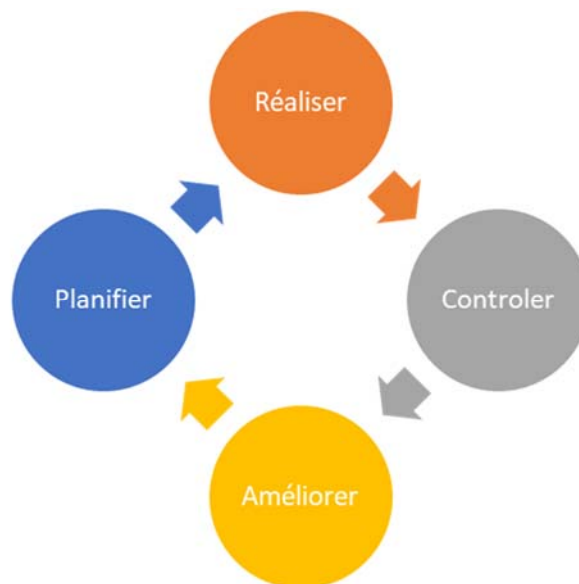
VIII. Stratégie de mise en œuvre

Le Plan de Développement Régional de Tadjourah est le fruit un large processus participatif auquel toutes les forces vives de la région ont été associées pour apporter leurs contributions afin d’avoir une vision partagée des grandes orientations stratégiques du développement de la région pour la période 2021-2025.

Après sa validation et son adoption par l’Assemblée Régionale, le Ministère Délégué chargé de la Décentralisation doit lancer un portage politique fort qui active la transversalité de la décentralisation et la territorialisation des politiques publiques comme porte d’entrée de la politique nationale de décentralisation. Et de démontrer un leadership fort du ministère en charge de la décentralisation dotée de toutes les compétences techniques.

Et finalement, nouer un partenariat actif basé sur la reconnaissance des prérogatives de chaque partenaire afin de démontrer une cohérence avec les articulations entre actions (activités et composantes des politiques nationales sectorielles).

IX. Suivi-evaluation



Le mécanisme de suivi évaluation qui sera assuré par le comité de coordination du développement régional (CCDR), doit permettre de suivre la réalisation du présent plan de développement régional.

Ce mécanisme permettra donc de :

- Mesurer l'avancée des activités afin d'apporter au CCDR les informations nécessaires sur l'exécution des projets pour qu'il puisse jouer son rôle
- Identifier et mesurer les impacts négatifs et positifs des projets
- Produire les données nécessaires pour alimenter la stratégie de redevabilité et de communication vis-à-vis des parties prenantes du conseil régional
- Capitaliser et diffuser les leçons apprises sur ces projets notamment vis à vis des partenaires sectoriels

Les résultats attendus sont définis au sein de la matrice d'investissements et permettent par axes et secteurs d'activités de suivre les projets et leurs impacts.

Le Comité de coordination du développement régional se réunira donc a minima une fois par an et autant que nécessaire afin de déployer ce mécanisme de suivi-évaluation.

À chaque réunion la méthodologie suivante sera appliquée :

- Les résultats attendus définis par secteurs d'activité seront questionnés et renseignés
- Une matrice FFOM (Forces Faiblesses Opportunités Menaces) sera réalisée sur le document
- Le pourcentage d'exécution du plan annuel d'investissement (PAI) et du PDR sera également renseigné
- Des recommandations seront fournies sur la suite du processus et l'identification des investissements pour le PAI à venir

Un rapport d'évaluation sera fourni par le comité de coordination du développement régional avec l'appui du comité de planification qui sera en charge de la rédaction. Le rapport sera transmis à l'assemblée régionale, à la préfecture de la région et au ministère délégué chargé de la décentralisation (MDCD). Ce dernier sera ensuite en charge de la diffusion de ces informations à l'ensemble des ministères sectoriels et des partenaires de développement.

X. Annexe

Décision du contrôle de légalité de la Préfecture de Tadjourah

Préfecture de Tadjourah

محافظة تجره

Tel : 42 41 45
Fax : 42 41 06

هاتف : 42 41 45
فاكس : 42 41 06

No : 607 / PT / RT
Date : 30/11/2022

الرقم :
التاريخ :

Le Préfet de la Région

المحافظ المنطقة

A

Monsieur le Président du Conseil Régional de Tadjourah

Objet : décision de contrôle de légalité

Après examen du dossier relatif à l'acte délibératoire n°85/CRT/PR/RT réceptionné au service juridique de la préfecture à la date du 07/11/2022, j'ai l'honneur de vous informer celui-ci est :

Validé puisqu'il répond à tous les critères de contrôle de légalité.

Veuillez agréer, monsieur le Président du Conseil Régional, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

LE PREFET
HASSAN DABALE AHMED





**Retrouvez la version numérique
du PDR en scannant ici**